



Partenariat CEE EDF / NEXTHERM

NEXTHERM a établi un partenariat avec EDF, allant plus loin dans l'offre CEE « Coup de Pouce Chauffage ».

Ménages précaires (suivant barème de l'ANAH)

L'offre, **mon chauffage durable**, en partenariat avec EDF passe de 4 000.00 € à **5 500.00 € !**

Autres ménages (suivant barème de l'ANAH)

L'offre, **mon chauffage durable**, en partenariat avec EDF passe de 2 500.00 € à **3 500.00 € !**



L'installation est amortie dès la première année !

Avec les gains réalisés grâce à la diminution des consommations d'énergie et la déduction des primes et aides sur le coût de l'installation d'une PAC, les économies sont visibles dès la première année.

Exemple pour l'installation d'une OPTIPACK2 avec terrassement, pour un ménage aux revenus très modestes * :

11 802 €	Installation PAC (Prix moyen)
5 500 €	Prime coup de pouce (Partenariat EDF)
5 593.50 €	Aide Agilité de l'ANAH (50% du Montant HT des travaux)
212.55 €	Estimation CITE (30% après déduction des aides sur le prix de l'installation) (Sous réserve du calcul définitif de l'administration fiscale)
495.95 €	Reste à charge pour le client, amorti dès la première année par la consommation !

*Chiffres non contractuels, donnés à titre indicatif, sous réserve du calcul définitif de l'administration fiscale et des différents organismes d'état.

[En savoir plus sur toutes les aides](#)